



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2010 Volume 13 - numéro 7

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 2 novembre 2010 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, Guilmont Pelletier, commissaires.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassitat, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Messieurs France Dubé, commissaire, et Yves Breton, représentant du comité de parents.

PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2010 - # 6
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 École verte Brundtland (EVB)
 - 6.2 Nomination au conseil d'administration du CADFEL
 - 6.3 Nomination au conseil d'administration de la MFR
 - 6.4 Semaine des professionnels-les
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
 - 7.2 Félicitations – Entreprise de l'année dans le cadre du Gala de l'entreprise de la SADC Témiscouata
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-539-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2010 - # 6

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2010 - # 6 puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-540-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de remerciement de la part des élèves de l'École secondaire de Cabano qui ont participé à un voyage à New-York du 8 au 11 octobre dernier pour la contribution financière de la Commission scolaire qui leur a permis de vivre une expérience dès plus enrichissante.

LU la lettre de monsieur Vallier Daigle, président de la SADC Témiscouata, qui accuse réception de la résolution # 2010-567-CC du 6 juillet 2010 de la Commission scolaire et souligne que le conseil d'administration de la SADC compte discuter des accommodements possibles à apporter afin de poursuivre le partenariat entre nos deux organismes.

ÉCOLE VERTE BRUNDTLAND (EVB)

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne qu'une enseignante, responsable régionale du mouvement «École verte Brundtland» (EVB), désire rencontrer les commissaires pour donner un compte-rendu des activités de ce mouvement dans les écoles.

Madame Nancy Bérubé, enseignante à l'École secondaire Vallée-des-Lacs, rappelle les orientations et les objectifs du mouvement «École verte Brundtland» (EVB). Elle souligne les différentes implications initiées par ce mouvement dans les écoles participantes de la Commission scolaire.

Madame Bérubé présente le calendrier réalisé par l'organisation et en remet une copie à chaque commissaire. Elle précise également que ce calendrier est distribué dans les écoles du Bas-Saint-Laurent.

Les commissaires délibèrent sur le sujet et madame Bérubé répond aux questions.

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CADFEL

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne, qu'avant sa nomination à titre de directeur général, il représentait la Commission scolaire au conseil d'administration du Centre d'accueil, de développement et de formation en langues (CADFEL) de Trois-Pistoles. Monsieur D'Amours demande donc aux commissaires de nommer un nouveau représentant à ce conseil d'administration.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Bernard D'Amours au conseil d'administration du Centre d'accueil, de développement et de formation en langues (CADFEL) de Trois-Pistoles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs nomme monsieur Guy Raymond, coordonnateur en formation professionnelle et service aux entreprises, à titre de représentant de la Commission scolaire au conseil d'administration du Centre d'accueil, de développement et de formation en langues (CADFEL) de Trois-Pistoles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-541-CE)

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MFR

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne, qu'avant sa nomination à titre de directeur général, il représentait la Commission scolaire au conseil d'administration de la Maison Familiale Rurale du KRTB (MFR) de Saint-Clément. Monsieur D'Amours demande donc aux commissaires de nommer un nouveau représentant à ce conseil d'administration.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Bernard D'Amours au conseil d'administration de la Maison Familiale Rurale du KRTB (MFR) de Saint-Clément;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs nomme madame Louise Roy, directrice de centres par intérim, à titre de représentante de la Commission scolaire au conseil d'administration de la Maison Familiale Rurale du KRTB (MFR) de Saint-Clément.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-542-CE)

SEMAINE DES PROFESSIONNELS-LES

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne que la semaine du 15 au 19 novembre 2010 a été décrétée «Semaine des professionnelles et professionnels». Il suggère donc que la Commission scolaire la décrète officiellement dans ses murs.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

DE déclarer, à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, la semaine du 15 au 19 novembre 2010, «Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation»;

QUE le comité exécutif profite de l'occasion pour souligner son appréciation pour le travail réalisé par l'ensemble des professionnelles et professionnels de la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-543-CE)

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

FÉLICITATIONS – ENTREPRISE DE L'ANNÉE DANS LE CADRE DU GALA DE L'ENTREPRISE DE LA SADC TÉMISCOUATA

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, rappelle que l'entreprise qui a reçue le prix «Entreprise de l'année 2010» décerné dans le cadre du Gala de l'entreprise de la SADC Témiscouata est la compagnie «Matériaux Témis inc.» d'Auclair, propriété de messieurs Jean-Pierre et Martin Gagnon.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses sincères félicitations à messieurs Jean-Pierre et Martin Gagnon pour le prix «Entreprise de l'année 2010», décerné dans le cadre du Gala de l'entreprise de la SADC Témiscouata et attribué à leur compagnie «Matériaux Témis inc.» d'Auclair.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-544-CE)

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 16 novembre 2010 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-545-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale